

La politique climatique

⇒ Pour une part importante des électeurs belges, les points de vue concernant les problèmes liés aux changements climatiques auront une incidence sur leur vote.

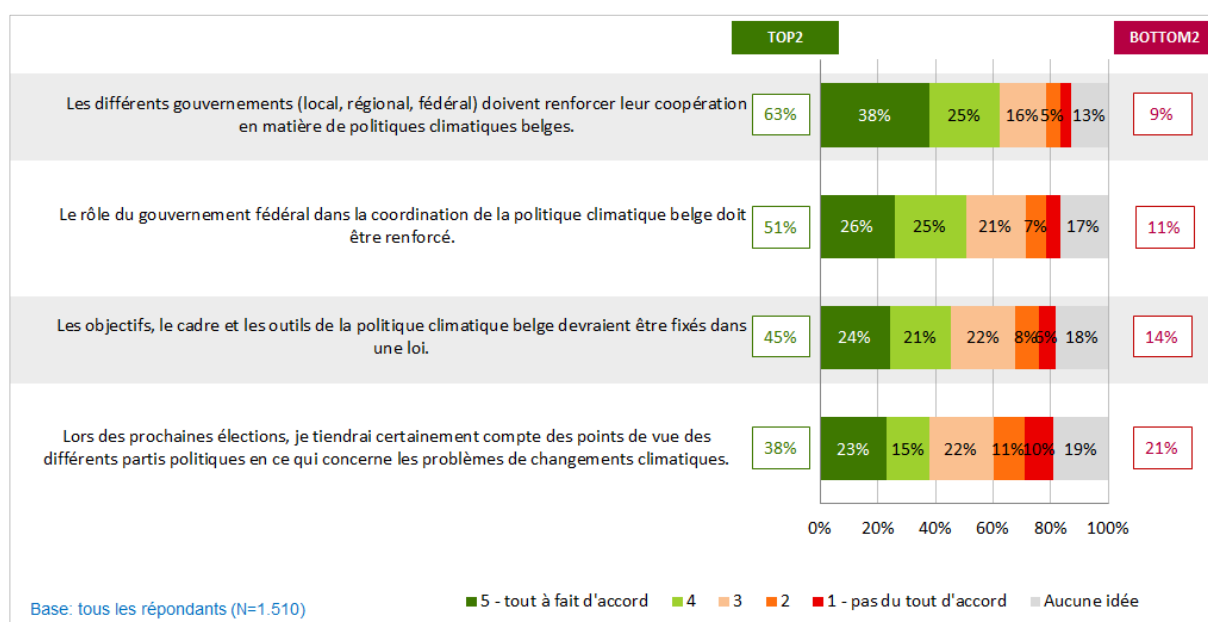
Près de 40 % des répondants indiquent que, lors des prochaines élections, ils tiendront « certainement compte » des points de vue des différents partis en matière de climat.

⇒ L'Union européenne, plutôt que la Belgique, doit jouer un rôle de pionnier dans le domaine de la politique climatique, mais l'on attend également des mesures et actions de la part des pouvoirs publics belges.

Deux belges sur trois sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle l'Union européenne doit jouer un rôle de pionnier dans l'adoption de mesures visant à lutter contre les changements climatiques. Environ un sur trois estime qu'au sein de l'Union européenne, la Belgique doit prendre l'initiative.

Voir aussi : www.climat.be/UE-2030

Cela n'empêche pas deux Belges sur trois de penser que les différents gouvernements doivent renforcer leur coopération en matière de politique climatique. Environ la moitié d'entre eux estiment que le rôle du gouvernement fédéral dans la coordination de la politique climatique belge doit être renforcé. En outre, 45 % des Belges pensent qu'une loi sur le climat est nécessaire.

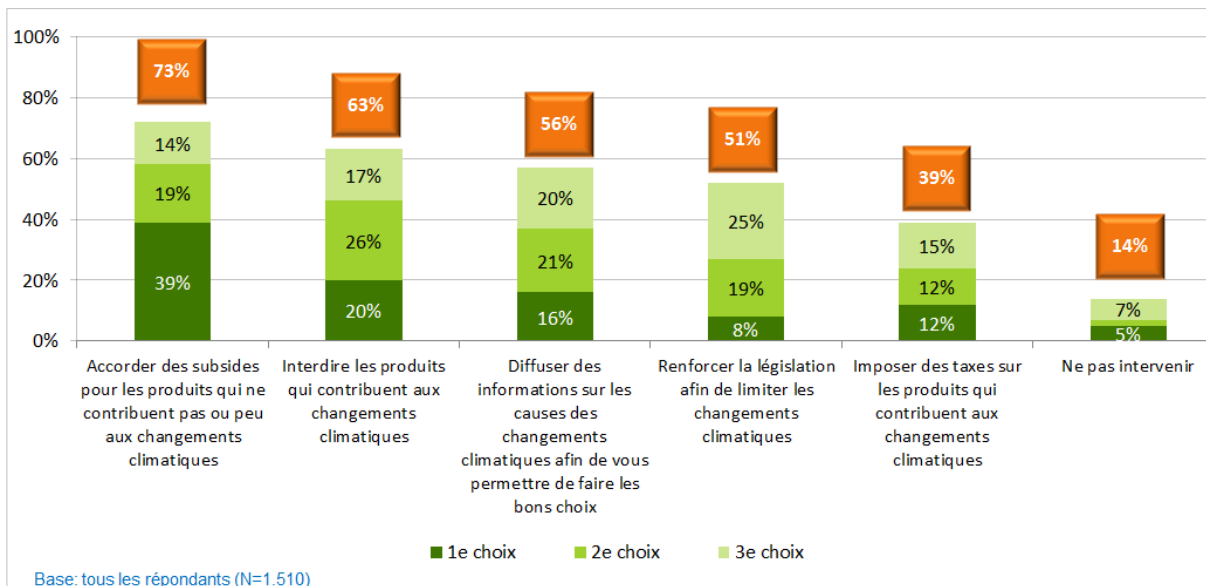


Voir aussi:

www.climat.be/files/evaluationCNC (document bilingue)

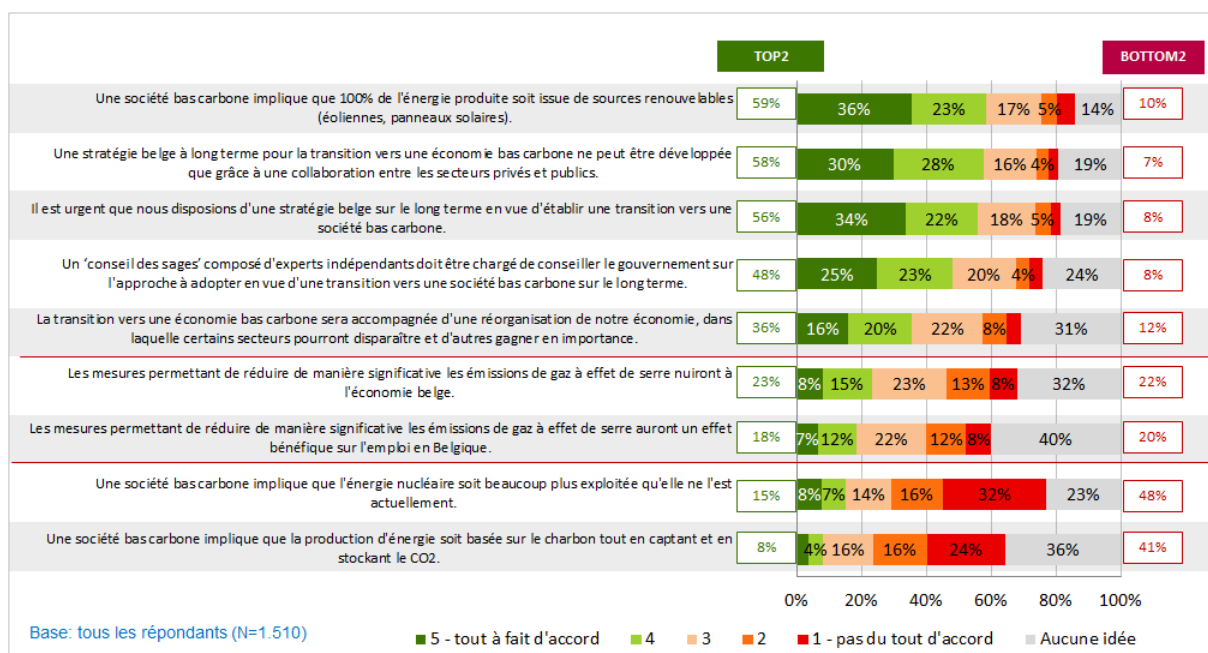
<http://www.frdo-cfdd.be/sites/default/files/content/download/files/2013a12f.pdf>

On attend avant tout des pouvoirs publics qu'ils accordent des subsides pour des produits ou activités qui ont une incidence réduite sur le climat. La majorité estime également que les pouvoirs publics doivent interdire certains produits, diffuser des informations permettant de faire les bons choix ou renforcer la législation.



⇒ Le Belge souscrit en général à l’objectif d’une transition vers une économie et une société bas carbone à long terme, mais, pour un groupe important, cela reste une question (trop) complexe.

Plus de la moitié des personnes interrogées sont d’accord avec l’affirmation selon laquelle une transition de ce type nécessite de toute urgence la définition d’une stratégie à long terme au niveau de la Belgique, et ils pensent dans la même proportion que cette transition n’est possible que si le secteur public et le secteur privé coopèrent. Dans les deux cas, seule une toute petite minorité n’est pas de cet avis. En ce qui concerne les effets positifs et négatifs de cette transition sur l’économie ou l’emploi, les avis sont partagés dans des proportions similaires. Une (très) grande partie des Belges interrogés (jusqu’à 40 % !) n’a toutefois aucun avis sur les affirmations présentées relatives à la transition vers une économie et une société bas carbone.



Voir aussi : www.climat.be/2050

⇒ Dans une société bas carbone, la production d'énergie doit se baser intégralement sur des sources renouvelables (énergie éolienne ou solaire), et il n'y a pas de place pour l'énergie nucléaire ou le charbon.

Près de six Belges sur dix estiment que, pour parvenir à une société bas carbone, la production énergétique doit provenir intégralement de sources renouvelables (énergie éolienne et solaire). À la question (quelque peu provocatrice) de savoir s'il faut, dans ce contexte, recourir à l'énergie atomique ou se baser sur le charbon associé au captage et au stockage du CO₂ émis, une majorité des Belges répondent par la négative (respectivement 48 % et 41 % sont opposés et seulement 15 % et 8 % sont d'accord).

Voir aussi:

www.plan.be/publications/publication_det.php?lang=fr&KeyPub=1191

www.emis.vito.be/artikel/naar-100-hernieuwbare-energie-belgi%C3%AB-tegen-2050-video

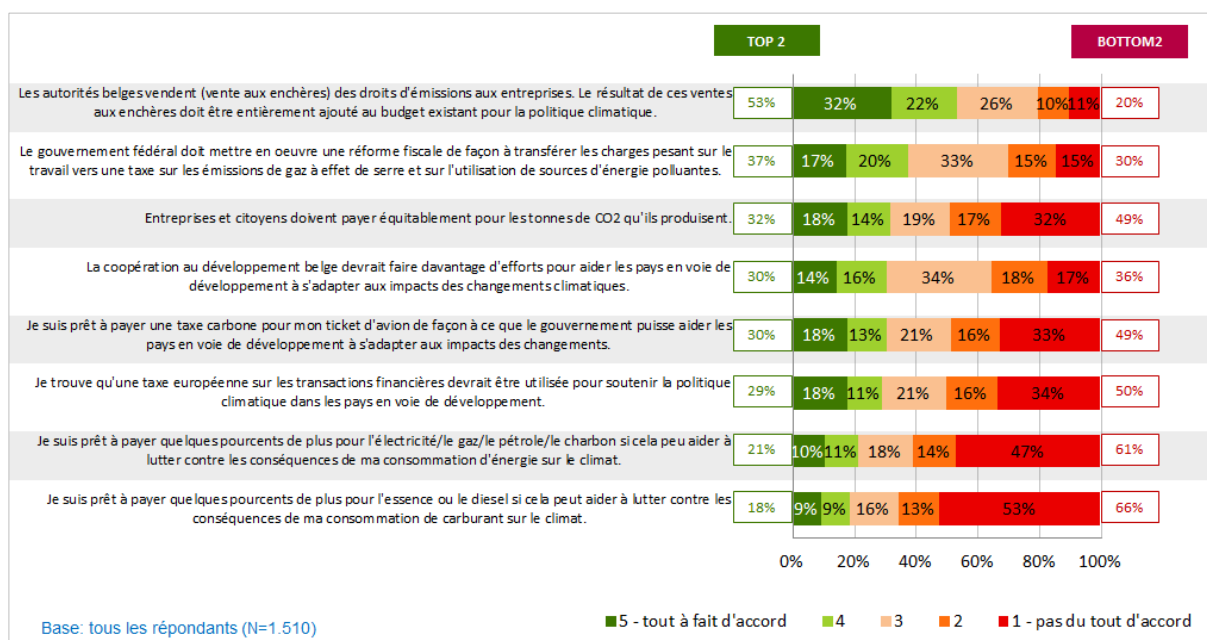
www.icedd.be/17/index.php?option=com_k2&view=item&id=1229

⇒ Le soutien en faveur de mesures exigeant une aide financière supplémentaire de la part des pays industrialisés est actuellement très faible.

Moins de la moitié des répondants est d'accord avec les affirmations suivantes :

- les pays riches et industrialisés doivent fournir les plus gros efforts ;
- tous les pays doivent fournir des efforts tenant compte de leur capacité financière ;
- les pays industrialisés doivent soutenir financièrement les pays en voie de développement pour compenser les dommages causés par le passé.

L'affirmation selon laquelle les recettes de la vente aux enchères des droits d'émission doivent être ajoutées au budget existant pour la politique climatique recueille en revanche l'approbation de plus de la moitié des Belges. Le transfert des charges pesant sur le travail vers une taxe sur les émissions de gaz à effet de serre compte un peu plus de partisans que d'opposants.



⇒ **Les mesures qui exigent un effort financier supplémentaire de la part des particuliers comptent également relativement peu de partisans.**

Le Belge est encore plus réticent lorsqu'il s'agit d'apporter lui-même une contribution financière pour remédier aux problèmes climatiques :

- trois belges sur dix sont prêts à payer une taxe carbone sur les billets d'avion, mais cinq sur dix y sont opposés ;
- l'idée d'une taxe européenne sur les transactions financières pour soutenir la politique climatique dans les pays en voie de développement compte plus d'opposants que de partisans ;
- seul un Belge sur cinq est prêt à payer quelques pourcents de plus pour l'électricité, le gaz, le pétrole et le charbon et l'essence ou le diesel pour contribuer à lutter contre les conséquences de sa consommation d'énergie sur le climat